

Seul le prononcé fait foi

Chers consœurs, chers confrères,
Mesdames, messieurs,

Permettez-moi de prime abord de vous dire la joie que j'ai d'être à nouveau présent ici, à Beyrouth. C'est toujours avec un immense plaisir que je reviens chez vous.

Je tenais à vous remercier d'être venu aussi nombreux, de plus en plus nombreux, à cet événement international et, qu'il me soit permis à cette occasion de remercier mon ami, Georges BOUEIRI, président de l'Ordre des physiothérapeutes au Liban.

Je sais qu'il a beaucoup œuvré, ainsi que toute son équipe, pour la réussite de ce 7^{ème} congrès de l'OPTL intitulé : « Physiothérapie : Tradition ou innovation » et auquel je suis particulièrement heureux de participer.

Le thème qui nous réunit ces jours-ci propose d'échanger sur la tradition ou l'innovation de la physiothérapie. Je vais essayer de vous apporter la vision de notre profession qui, en France, comme dans d'autres pays, comme vous le savez ne s'appelle pas « physiothérapeute » mais « masseur-kinésithérapeute rééducateur ».

Certes, l'origine du massage remonte à l'Antiquité :
Hippocrate écrivait, cinq siècles avant Jésus-Christ : « *Le médecin doit avoir l'expérience de beaucoup de choses, mais à coup sûr du massage* ».

Pour les médecins grecs et romains, le massage était l'un des principaux moyens de guérir, de soulager, d'accélérer la convalescence et de régénérer le corps.

Il aura fallu cependant attendre le dix-septième siècle pour que le massage devienne populaire en Europe et, le dix-neuvième siècle pour que la méthode du suédois Per Henrik Ling s'impose dans le monde médical.

Alors oui, il y a bien une histoire du massage mais notre profession, au sens actuel, n'est que très récente :

En effet, c'est la loi du 30 avril 1946 qui a donné un cadre légal à notre profession. Le législateur a voulu « *réserver l'exercice de cette profession à de véritables professionnels qui collaborent avec le corps médical* ». Dans sa grande sagesse, il a affirmé que la réglementation de notre profession « *assurerait l'efficacité des traitements, enlèverait toute chance d'erreurs et écarterait les pratiques irrégulières qui, sous le couvert de massage, servent la prostitution clandestine* ».

Notre profession telle que nous la connaissons aujourd'hui vient de fêter allègrement ses 63 ans.

Alors n'est-il pas trop tôt pour parler de tradition dans notre profession ?

Mais surtout de quelle tradition parlons-nous ?

La tradition de transmettre un savoir de génération en génération ?

La façon de faire ou de penser, héritée du passé ?

Le théoricien Proudhon parlait de « *traditionnaires* » ceux qui s'appuient sur une tradition et qui lui sont fidèles. Alors, je vous pose la question : Sommes-nous des masseurs-kinésithérapeutes, des physiothérapeutes traditionnaires ?

Nous appuyons nous sur une tradition séculaire ?

Certainement notre formation initiale s'inspire de gestes ancestraux et de techniques éprouvées au fil des siècles. Mais que reste t-il de ces gestes fleurant bon les siècles passés ? Les techniques de base, pardonnez moi l'expression, ont évolués au fil du temps, le matériel et les équipements de rééducation aussi.

Mais la profession qui s'est enrichit de ces évolutions ne s'éloigne t'elle pas de ses racines ?

Mais ces innovations technologiques n'ont-elles pas comme corolaire le commerce ?

Mais ces nouvelles techniques ne s'opposent-elles pas aux gestes ancestraux ?

Et pourtant c'est bien connu, *les traditions se perdent ... c'est la tradition.*

Et c'est bien là le risque, le danger. Il nous faut, je le crois, préserver nos traditions. C'est un gage de sécurité et de plénitude de notre exercice.

Et c'est indispensable.

Mais il ne faut pas non plus marcher avec des œillères, l'évolution de nos techniques est certainement la clé de l'évolution de notre profession.

Oui, la main est notre outil mais il ne faut plus s'en contenter.

Nous n'avons plus le choix car une profession qui n'innove pas est une profession que se meure petit à petit et laisse la porte ouverte à d'autres, qui eux n'hésiterons pas à prendre la place.

Alors oui à une innovation basée sur l'évaluation de nos actes.

Oui à une innovation réfléchie basée sur la recherche au service de la profession.

Oui à une innovation réfléchie basée sur l'enseignement rénové.

Oui à une innovation réfléchie basée sur la coopération avec les autres professions de santé.

Oui à une innovation réfléchie basée sur les attentes sociétales.

C'est à ce prix que nous nous dirigerons en bonne intelligence vers plus d'autonomie et de reconnaissance.

Aujourd'hui, le masseur-kinésithérapeute est un acteur incontournable du système de santé.

Aujourd'hui, le masseur-kinésithérapeute est un acteur responsable.

Aujourd'hui, le masseur-kinésithérapeute est un acteur reconnu.

Alors il nous faut garder cette image, il nous faut l'amplifier.

Et cette image, ce n'est pas d'opposer la tradition à l'innovation, c'est de les associer pleinement, de ne pas oublier d'où nous venons afin de savoir où nous allons.

Je vous remercie.